



UNITÉ 1
Village rural sous influence urbaine Saint-Antoine



UNITÉ 2
Le massif forestier



— Limite de la zone d'étude	● Site récréo-touristique	↗ Vue ouverte / Panorama
— Route 185	— Le Petit Témis (piste cyclable)	● Point de vue ponctuel
— Route secondaire	☆ Point de repère anthropique	— Ligne de force et de crête
— Ligne de transport d'énergie	○ Discordance visuelle	— Limite de bassins visuels
— Cours d'eau	○ Zone de concentration d'observateurs	
— Limite des sous-unités de paysage		

Identification des unités et sous-unités de paysage

- 1 - Village rural sous influence urbaine
 - 1A - Village tourné vers la vallée du Saint-Laurent
 - 1B - Extension du village tournée vers les Appalaches
- 2 - Le massif forestier
 - 2A - Secteur du bassin versant de la rivière Verte
 - 2B - Secteur du bassin versant du ruisseau Castonguay
- 3 - Le village agro-forestier de Saint-Honoré
 - 3A - Plateau boisé du village
 - 3B - La Route 185, 2e rang du village
 - 3C - Le rang principal du village
- 4 - Vallée boisée de la rivière Bleue
- 5 - Paysage agricole forestier de Saint-Louis-du-Hai-Hai
 - 5A - Secteur Visudun en sommet de colline
 - 5B - Vallée de la Petite rivière Savane

